

Pépinière CALMET
SARL CALMET ET FILS
Grand Cammas de Prouilhe
11270 FANJEAUX
Tél.: 04 68 11 73 05
E-mail : contact@pepiniere-calmet.fr
Web : pepiniere-calmet.fr
N/N° de TVA Intracom : FR40 350 110 516
N°inscription au contrôle : 07 11 136 002

payé par vir 32.85 € le 30/09 2025

payé par vir 6.57€ le 28/10 2025

FACTURE

DOCUMENT DE FIN DE LIVRAISON
CODE RURAL, ARTICLE R661-31

DATE	N°	CLIENT
15/04/2025	10 053	DIMAN

Saison : 2024 / 2025

DOMAINE LE BOUT DU LIEU

AOC CAHORS
FAMILLE DIMANI
46140 ST VINCENT RIVE D'OLT
FRANCE

Page : 1 / 1

Depart le : 10/03/2025

Quantité	Désignation	P.U. Net	Montant
1	Bon de livraison n° 14658 du 10/03/2025 départ le 10/03/2025 livré à : DOMAINE LE BOUT DU LIEU AOC CAHORS FAMILLE DIMANI 46140 ST VINCENT RIVE D'OLT Traitement à l'eau chaude / Bain 2025-023 réalisé en prestation le 10/03/2025	32,85	32,85

3 000 yeux de bouture greffons traités à l'eau chaude en prestation le 10/03/2025

Tarif d'un bain en prestation = 230€ ht pour 21 000 yeux.

Nous avons effectué un prorata soit 32.85€ ht à facturer.

Mode de règlement	Echéance	Taux	Montant
Chèque / Virement	15/05/2025	100,00%	39,42 EUR

Règlement : SARL CALMET ET FILS - Grand Cammas de Prouilhe 11 270 FANJEAUX FRANCE

N° compte IBAN : FR7613506100004276303700084

Code BIC : AGRIFRPP835

HT Marchandises :	Frais :	Autres taxes	TVA :			Total TTC :
32,85	Port taxé : Frais de port		V 20,00 %	32,85	6,57	39,42 EUR
Total HT.			Total TVA			Acompte :
32,85			6,57			Net à payer : 39,42

Papillon à détacher

Client : DIMAN
Facture : 10 053
Net à payer : 39,42 EUR
Date : 15/04/2025
C/Compte : 411DIMAN

Pénalités de retard de paiement : 10 fois le taux d'intérêt légal appliqué par la BCE le plus récent. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40€ (décret n°2012-115 du 02/10/2012).
Aucun escompte ne sera accordé pour un règlement anticipé, sauf dispositions contraires